

ETUDE DES ZEC SUR LE BASSIN VERSANT DE L'ARGENS

Compte rendu du COTECH n°3

Date de la réunion : 02/07/2019 **Lieu** : SMA, 2 avenue Lazare Carnot à Draguignan

Date de diffusion : 12/07/2019 **Rédacteurs** : Gwendal SENECHAL / Ludovic LEJOUR/Christine GRILLOT

Liste des membres du comité technique :

ORGANISME	PARTICIPANT	FONCTION	COURRIEL	PRESENCE
Agence de l'eau RMC	Peggy BOURIANNE	Chargée d'intervention milieux aquatiques	peggy.bourianne@eurumc.fr	×
Région PACA	Marlise TOURNOUX	Chargé de mission	mtournoux@regionpaca.fr	Excusée
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var	Philippe ROBUSTELLI	Chef du Bureau risque	philippe.robustelli@var.gouv.fr	Excusé
	Florian DASPRE	Chargé de mission Bureau risque	florian.daspre@var.gouv.fr	Excusé
	Chantal REYNAUD	Cheffe du service eau milieux aquatiques	chantal.reynaud@var.gouv.fr	Excusée
	CORINNE HENRY	Cheffe du Bureau Police de l'Eau de Draguignan	corinne.henry@var.gouv.fr	Excusée
Conseil Départemental du Var	Anne THÉVENOT	Responsable Service "Ingénierie aux territoires"	athevenot@var.fr	Excusée
	Françoise LABATTUT	Suivi des projets transversaux	flabattut@var.fr	×
Agence française pour la Biodiversité	Dominique BEAUDOU		dominique.beaudou@afbiodiversite.fr	Excusée
	Michel Niveau	Chef du service départemental Var	michel.niveau@afbiodiversite.fr	Excusé
Fédération du Var pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Olivier BONNEFOUS	Délégué Général	delegue@pechevar.fr	Excusé

Syndicat Mixte du Pays de La Provence Verte	Dominique ROMBAUT	Chargée de mission Natura 2000	natura2000@paysprovenceverte.fr	×
Syndicat Mixte du Massif des Maures	Magalie AFERIAT	Animatrice N2000	natura2000.maures@gmail.com	×
Réserve naturelle de la plaine des Maures	Marie-Claude Serra		mcserra@var.fr	<u>Excusée</u>
CAVEM	Fabrice FIQUET-ALBIN	Directeur Service Hydraulique Cours d'Eau	f.fiquet@cavem.fr	<u>Excusé</u>
	Vanessa HUET	Chargée de mission Risque Inondation	v.huet@cavem.fr	<u>Excusée</u>
	Violaine FERRER	Chargée de mission service hydraulique	v.ferrer@cavem.fr	×
	Géraldine MOREAU		g.moreau@cavem.fr	<u>Excusée</u>
	Muriel BERENGUIER	Service foncier	m.berenguiet@cavem.fr	×
	Jean-François VEROT	Directeur du service biodiversité	jf.verot@cavem.fr	<u>Excusé</u>
	Kévin BERGERON	Animateur Natura2000 Embouchure Argens	k.bergeron@cavem.fr	<u>Excusé</u>
	Nicolas THOMAS		n.thomas@cavem.fr	<u>Excusé</u>
	Fabien ROZEC	Animateur N2000	natura2000@cavem.fr	×
DPVA	Caroline POIRE	Directrice Affaires Générales et Vie Institutionnelle	caroline.poire@dracenie.com	<u>Excusée</u>
	Frédéric RANNOU	DGA pôle développement économique aménagement et patrimoine	frederic.rannou@dracenie.com	<u>Excusé</u>
	Florent FERRUCCI	Direction aménagement économique et urbain Chef du service projets urbains et maîtrise d'ouvrage	florent.ferrucci@dracenie.com	×
CAPV	Sophie BAUP	Directrice de l'Environnement	sbaup@caprovinceverte.fr	<u>Excusée</u>
CCCV	Olivia MAGNOUX	Chargée de mission GEMAPI	OMAGNOUX@coeurduvar.com	×
	Didier MAGNETTO	Responsable du service agriculture et forêt	lberges@coeurduvar.com	<u>Excusée</u>

	Louise BERGES	Chargée de mission agriculture	dmagnetto@coeurduvar.com	<u>Excusé</u>
CCLGV	Loïc IMBARD	DGS	limbard@cclgv.fr	<u>Excusé</u>
CCPV	Anne-Claire SAMSON	DG	direction@provenceverdon.fr	Anne-Claire Samson
CCPF	Benjamin ILIC	Chargé de mission	b.ilic@cc-paysdefayence.fr	<u>Excusé</u>
CCGST	Benjamin VAN LUNSEN	Chef de service	bvanlunsen@cc-golfedesainttropez.fr	<u>Excusé</u>
Syndicat Mixte de l'Argens	Christine GRILLOT	Chargé de projet	c.grillot@syndicatargens.fr	×
	Camille MOURRET	Chargé du contrat de rivière Caramy Issole	c.mourret@syndicatargens.fr	×
ISL	Gwendal SENECHAL	Chef de projet hydraulique	senechal@isl.fr	×
ECOSPHERE	Ludovic LEJOUR	Chargé d'étude flore et ingénierie écologique	ludovic.lejour@ecosphere.fr	×

1 OBJET DE LA REUNION

L'objet de cette troisième réunion du COTECH de l'Action 59 est d'échanger sur les freins à l'aménagement des ZEC retenues dans le cadre l'étude préliminaire et suite à la réunion du comité technique du 8 janvier 2019. Ces freins détermineront la suite de l'étude à savoir :

- L'établissement d'un plan de gestion pour les ZEC patrimoniales.
- La réalisation d'un AVP pour les ZECs à fort potentiel.

Les EPCI ont été sollicités par le SMA à cet effet en préalable à la réunion.

2 COMPTE-RENDU DES ECHANGES

Après le rappel du contexte par Mme Grillot (SMA), M. Sénéchal (ISL) rappelle sommairement les objectifs de l'étude et la méthodologie employée qui a permis d'aboutir à :

- Une liste de 20 ZEC patrimoniales pour lesquelles des plans de gestions seront réalisées ;
- Une liste de 9 ZEC à fort potentiel pour lesquelles des AVP seront réalisés.

Mme Grillot précise qu'une concertation sera nécessaire dans le cadre de l'étude et qu'elle concernera 2 sujets distincts :

- La prise en compte des résultats de l'étude dans les documents de planification comme les SCOT et les PLU et son impact sur les modes d'aménagement du territoire. Cette cartographie concernera toutes les communes du bassin versant de l'Argens. Le SMA n'est pas prescripteur, mais il a été contacté par certaines communes du SMA qui se sont déjà interrogées sur l'impact de la cartographie des ZEC issues de l'action 30 du PAPI.
- La réalisation d'aménagements pour les ZEC à fort potentiel hydraulique et écologique. Les élus des communes concernées doivent être rencontrés avant le démarrage des AVP.

Les questions/échanges qui ressortent de la présentation (dont le diaporama est fourni en annexe) et des discussions figurent ci-après.

Remarques d'ordre général :

Mme Bourianne estime qu'il sera nécessaire d'associer à la discussion relative aux freins à l'aménagement la SAFER et le Conservatoire du littoral.

M. Ferrucci demande l'intégration de la couche SIG des parcelles AOC sur le site dédié aux ZEC.

Mme Grillot indique que sur le territoire de la Réserve de la Plaine des Maures, les éventuels aménagements sur les ZEC concernées devront respecter une réglementation spécifique. Pour ce faire, le SMA se rapprochera de Mme Serra (mcserra@var.fr).

M. Ferrucci mentionne que dans la phase de concertation, il sera important de faire preuve de pédagogie sur ce qu'est une ZEC, de préciser la conciliation possible entre les activités agricoles et la ZEC ainsi que la compatibilité avec les aménagements touristiques.

Mme Bourianne précise que dans le cas des aménagements projetés, la présentation de retours d'expérience réussis sur d'autres territoires sera la bienvenue. L'Agence de l'eau est en cours

d'établissement d'un REX d'aménagements de ZEC qui sera transmis aux membres du COTECH.

Par ailleurs, Mme Bourianne (AERMC) informe le COTECH qu'un financement européen pourra être envisagé aux propriétaires agricoles pour « paiement pour services environnementaux ». Cet outil, issu du plan biodiversité, est en cours de mise en place et prendra en compte les actions à venir et celles qui ont déjà été réalisées. Ce fond sera géré directement par l'Agence (régime exempté).

Remarques spécifiques sur les ZEC d'intérêt :

Les ZEC ont été passées en revue en séance et les partenaires présents se sont exprimés concernant les contraintes et les projets dont il faudra tenir compte dans la suite de l'étude.

- Les ZEC patrimoniales :
 - ZEC37 : projet d'échangeur ESCOTA autour de la ZEC à prendre en compte (*Mme Magnoux transmettra les éléments à ce sujet*). Il faudrait envisager une gestion par le CEN PACA (une réserve étant à proximité).
 - ZEC426 : La ZEC est concernée pour une grande partie de son périmètre par 3 périmètres de protection qui sont :
 - L'APPB « lacs temporaires de Gavoty, Redon et Bayonny »
 - ENS « le Lac de Gavoty »
 - Site Natura 2000 ZSC « MARAIS DE GAVOTI - LAC DE BONNE COUGNE - LAC REDON »

La ZEC est en partie gérée par le CEN PACA qui a porté une étude sur ce secteur et la révision du Plan de Gestion existant. Le Plan de Gestion à mettre en place dans le cadre de la présente étude pourrait concerner les parties non gérées par le CEN. Les contacts ont été transmis par Mme Magnoux.
 - ZEC94 : En attente du retour du CEN PACA pour identifier les contraintes liées à la gestion de la Réserve. Mme Magnoux mentionne que sur ce secteur, il sera intéressant de contacter Fanny SEITZ du département en charge de l'ENS BADELUNE qui est localisé juste en amont de la ZEC 94.
 - ZEC63 : Un ENS est située à proximité de cette ZEC.
 - ZEC59 : présence d'AOC dans le secteur
 - ZEC36 : présence d'AOC dans le secteur
 - ZEC86/79 : Un plan de gestion sur la zone de la Palud est prévu, en tant que mesure compensatoire environnementale dans le cadre d'un projet sous maîtrise d'ouvrage de la CAVEM. Le plan de gestion des ZEC porté par le SMA devra intégrer l'étude réalisée par la CAVEM.
 - ZEC87 : il y a un projet de déchetterie à Roquebrune-sur-Argens.
- Les ZEC à fort potentiel :
 - ZEC23 : un ERP est situé en limite de zone inondable. Il faudra en tenir compte dans la phase de proposition des aménagements.
 - ZEC64 : pas de projet de la DPVA. A voir avec les élus. A noter l'existence d'un schéma d'accueil touristique (parking, pistes, etc.) en cours réalisé par l'ONF. La partie sud de la ZEC semble dégradée.

- ZEC108 : Contraintes associées à des domaines AOC Côte de Provence, au projet « Vigne à vélo » + zone Natura2000 => A prendre en compte dans les analyses à venir. En revanche, des zones de prairies humides et des corridors de ripisylves à préserver / prolonger en amont de la ZEC.
- ZEC671 : Pas de projet DPVA. Habitat diffus présent cependant sur cette ZEC. Contraintes trop fortes pour envisager des aménagements.
- ZEC32 : Problématique de cabanisation dans ce secteur. Il y a une volonté de mettre en place une ZEC en amont du secteur pour limiter ce phénomène. Les études associées à cette ZEC sont à récupérer auprès de la CAVEM. Des opportunités foncières existent.

Les retours des autres EPCI (notamment CAPV) sont attendus pour la mi juillet afin de permettre le tour d'horizon complet des ZEC identifiées. Suite à cela, une phase de concertation sera engagée avec les élus du territoire pour aboutir à une validation des ZEC à fort potentiel au début de l'automne.

Mme Labattut propose de contacter les services du département ayant émis un avis sur les PLU communaux afin de pouvoir éclairer l'analyse technique des ZEC à une échelle communale.

Mme Rombaut mentionne que des opportunités de gestion de ZEC existent à Fox-Amphoux, les propriétaires étant favorables à une gestion des zones humides. Une démarche a été menée en lien avec les POPI, les plans d'orientation pastoraux, qui permettent une aide financière sur le maintien en prairie permanente.

Les études sur les ZEC patrimoniales (esquisses de plans de gestion) peuvent d'ores et déjà être engagées. Une rencontre avec les partenaires territoires et potentiels maîtres d'ouvrages des plans de gestion sera engagée cet été. Une liste des structures à rencontrer sera élaborée par Ecosphère et transmise au SMA prochainement.

3 PORTAIL DE VISUALISATION

Le portail de visualisation a été réédité en y ajoutant :

- Les couches SIG des ZEC retenues à ce stade
- Les parcelles AOC sur le territoire
- L'inventaire des digues réalisées dans le cadre d'une action du PAPI

Le mode d'emploi associé est fourni en annexe.

4 SUITES DE L'ETUDE

Les grandes étapes du planning révisé sont rappelées ci-après :

- Etude préliminaire :
 - Fin de la concertation / Validation des ZEC à fort potentiel : mi-octobre 2019
- ZEC Patrimoniales :
 - Présentation des premiers plans de gestion : mi-septembre 2019
 - Présentation finale des plans de gestion : fin décembre 2019
- ZEC à fort potentiel :
 - Présentation des AVP préliminaires : fin novembre 2019

- Modélisations hydrauliques : janvier – mars 2020
- Inventaires faune / flore : mars – mai 2020
- Présentation des AVP hydrauliques : mi - mai 2020
- Présentation des AVP définitifs : mi-septembre 2020